



Paris, le 2 février 2018

### LA BRANCHE DES ORGANISMES DE FORMATION DÉVOILE SON PANORAMA SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

**La Branche des Organismes de Formation, qui représente la moitié du secteur global de la formation professionnelle continue, publie son Panorama social et économique de l'année 2016, rapport d'analyses statistiques de la profession. Cette nouvelle étude réalisée suivant une nouvelle approche et sur un périmètre plus large, offre une vision complète de l'innovation sociale et du dynamisme économique d'un secteur essentiel au déploiement des politiques d'emploi et d'insertion sur le marché du travail.**

Anciennement appelé « Bilan social de la formation professionnelle », le Panorama a été réalisé avec l'appui d'un nouveau consultant, le cabinet Ambroise Bouteille, et introduit l'étude du volet économique du secteur. Il se base sur des sources institutionnelles issues de la DARES, la DADS, l'INSEE, et sur un questionnaire économique envoyé aux employeurs de la Branche dont les contributions ont permis d'affiner les résultats.

La Branche compte plus de 8 000 entreprises de formation d'au moins un salarié, sur les 15 000 entreprises du secteur au total. Le chiffre d'affaire moyen par entreprise est de 1,6 millions d'euros. La Branche représente 150 000 travailleurs parmi lesquels 70 000 emplois salariés et 80 000 indépendants.

Le Présidente de la CPNN Martine Gourdin (collège salarié) se félicite des résultats de ce Panorama qui offre une « **vision complète des caractéristiques des salariés et des entreprises de la Branche.** Ces statistiques permettront de **poursuivre notre dialogue social constructif et innovant** et de toujours mieux répondre aux attentes de la profession ».

Selon Eric Parquet (collège employeur), Vice-Président de la CPNN, "**Les résultats de ce Panorama, et notamment les données collectées auprès des employeurs, sont précieux.** La Branche pourra renforcer le développement des compétences métiers, et ainsi participer à une politique de l'emploi et de la formation toujours plus efficace. Les partenaires sociaux sont aussi vigilants sur la réforme de la formation professionnelle en cours. En effet, seule une réglementation adaptée permettra aux entreprises de formation de contribuer efficacement à l'ambition politique nationale de développement des compétences ».

Consulter le [Panorama social et économique 2016](#).

La Branche des Organismes de formation couvre l'ensemble des entreprises et des salariés relevant de la Convention Collective Nationale des Organismes de Formation du 10 juin 1988, soit 8000 entreprises de formation comportant au moins 1 salarié (organismes privés à but lucratif ou non lucratif, SA, SARL, SAS, SCOP, Association, etc.) ayant pour activité principale la formation professionnelle soit 71 000 emplois, et quelques 80 000 indépendants. Ces organismes réalisent des actions de formation au service des salariés et des personnes à la recherche d'emploi. La Branche est composée de la CFDT, de la CFE-CGC, de la CFTC, de la CGT, de FO, de la FFP (Fédération de la Formation Professionnelle) et du Synofdes.